



## LE PARC DES SPORTS EN MODE VILLAGE D'ÉTÉ

Du 9 juillet au 6 août

Il avait quitté les rives du canal l'an dernier pour s'installer au Parc des Sports et réitère cette année.

Du mercredi 9 juillet au mercredi 6 août, le Village d'été rouvre ses portes au Parc des Sports avec une kyrielle d'activités et d'animations gratuites, sportives, dansantes, gourmandes et rafraîchissantes.

Le public pourra ainsi profiter :

- De structures gonflables
- D'un espace pour les tout-petits (espace motricité à l'ombre, châteaux gonflables à partir de 2 ans...)
- De mini-blocs d'escalade accessibles à partir de 4 ans
- D'un parcours aventure
- De trampolines
- D'une tour de grimpe

Une plateforme de brumisation, pour se rafraîchir, et une guinguette (payante) pour se restaurer et se désaltérer seront également à disposition.

En plus de ces animations quotidiennes seront proposés :

### Du lundi au vendredi

- De 15h à 17h, des ateliers thématiques (sciences, culture générale, musique, nature...)
- De 14h à 17h, des ateliers sportifs (volley, yoga, pumtrack, draisienne, escalade...)

### Le samedi :

- Une « boom » de 15h à 18h avec un DJ
- Des soirées à thème (karaoke, concert...)

### Le dimanche

- Un concert de 17h à 19h

Du 9 juillet au 6 août

Tous les jours de 14h à 20h, sauf le samedi jusqu'à 23h

Ouvert aux centres aérés de 10h à 12h le mercredi



## UN BASSIN POUR APPRENDRE À NAGER

Du 8 juillet au 24 août

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, un bassin d'apprentissage de la natation est mis en place gratuitement au sein du Parc des Sports.

Au programme :

- Stages de natation pour les enfants de 6 à 12 ans (2 niveaux proposés : Étoile et Poisson)
- Dispositif « *J'apprends à nager* » pour les enfants débutants, de 6 à 12 ans
- Aisance aquatique, dispositif réservé aux enfants de 4 à 6 ans
- Leçons de natation adulte
- Aquagym

Ces séances seront accessibles sur inscriptions uniquement auprès du SIVU Thalassa au 06 61 90 89 28.

**À noter !** La piscine Lesaffre, 42, rue Dupuy de Lôme, reste ouverte cet été.

Horaires d'ouverture sur : [ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/sports/les-equipements-sportifs/](http://ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/sports/les-equipements-sportifs/)

## PARTOUT DANS LA VILLE, LE PLEIN D'ACTIVITÉS

### La Grand-Place en fête



#### Feu d'artifice

La Grand-Place, le soir du 13 juillet, vivra au rythme de la Fête nationale, avec, au programme :

- à 20h30 : le Fonky Bal de la Compagnie du Tire-Laine
- à 23h : le feu d'artifice

### Fête foraine

Autre rendez-vous incontournable de la saison estivale, la fête foraine reviendra sur la Grand-Place pour clore en beauté les grandes vacances.

Elle aura lieu cette année du samedi 23 août au samedi 30 août (inauguration le samedi 23 août à 13h30 en présence de majorettes et de mascottes).

Du dimanche au jeudi de 14h à 20h

Le vendredi et le samedi de 14h à 22h

Contact Presse

Nathalie Hausser - [nhausser@ville-roubaix.fr](mailto:nhausser@ville-roubaix.fr)  
CS 70737 - 59066 Roubaix cedex 01

## Les PRJ sont dans la rue Gratuit et ouvert à tous

Les Pôles ressources jeunesse seront de retour dans la rue, avec une programmation inspirée de la saison en cours de Lille 3000, « Fiesta ».

Six événements composeront cette nouvelle édition des PRJ hors les murs, au cœur des quartiers, emmenant jeunes et moins jeunes, avec des parades, des banquets, des expositions, un village associatif... entre autres.

- **Dimanche 6 juillet de 10h à 18h : fiesta afro-caribéenne au square Catteau**, avec défilé capoeira pour ouvrir la danse de cette journée d'initiations rythmée au son des percussions (danse brésilienne, jiu jitsu, fabrication de masques et de maracas, arts du cirque...).
- **Jeudi 10 juillet de 16h à 22h : fiesta interculturelle sur le site Brossolette** (*parking du stade roubaisien, 147, rue Pierre Brossolette, au niveau du nouveau terrain de basket extérieur couvert*) pour une journée en continu ponctuée d'expositions et d'ateliers, photos, collages, peinture végétale, fresque participative et concours de cuisine.
- **Jeudi 17 juillet de 16h à 22h : fiesta afro-caribéenne, à l'Alma** (*à côté de la salle des sports, entre la rue de Toulouse et la rue de France*) avec exposition et initiations diverses (boxe, jiu jitsu, fabrication de masque et maracas...) avant de terminer en beauté avec un studio photo et de repartir avec des portraits de famille !
- **Jeudi 24 juillet de 16h à 22h à l'Épeule, sur le parking où a lieu le marché** (*entre les rues Heilmann et de Turenne*) : **Fête des mots**, avec une « boîte de mots », un concours de clash, sur fond de DJ set et autres performances.
- **Jeudi 6 août de 16h à 22h : fiesta interculturelle sur la place du Progrès**, avec exposition sur le thème de la fête, fresque participative, studio photo, atelier de peinture végétale. Le tout ponctué d'une guinguette du Monde et d'un concours de cuisine.
- **Jeudi 21 août de 16h à 22h au city stade de la rue Degas : Fête des mots**, avec la « boîte des mots », un concours de clash, un DJ set, un studio photo, une fresque participative...

## Les quartiers font leur cinéma Gratuit et ouvert à tous

Des projections cinématographiques viendront à nouveau ponctuer la saison estivale dans les quartiers.

- **Mercredi 2 juillet à 14h** au collège Rosa Parks : *Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci* de Jim Capobianco et Pierre-Luc Granjon
- **Mercredi 9 juillet à 14h** au Colisée/CCN : *Le Royaume de Kensuke* de Neil Boyle et Kirk Hendry
- **Mercredi 16 juillet à 14h** au cinéma Mégarama Roubaix : *E.T L'extraterrestre* de Steven Spielberg
- **Mercredi 30 juillet à 14h** à l'Espace Linné : *Migration* de Benjamin Renner et Guylo Homsy

Cette programmation, montée en partenariat avec les habitants, présente la particularité d'être familiale, les films pouvant être vus par tous, y compris les plus jeunes. Un goûter offert par la Ville ponctue chaque séance.

## Lectures en herbe

En juillet et en août de 15h à 17h

Avec la médiathèque La Grand Plage, les livres prendront l'air cet été sur les pelouses des parcs et des jardins de Roubaix.

Une série de lectures d'albums pour petits et grands.

- **Les mardis 8, 15, 22 et 29 juillet** : au parc du Nouveau Monde
- **Les mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet** : au square Catteau
- **Les jeudis 10, 17, 24 et 31 juillet** : au parc de la Potennerie
- **Les vendredis 11, 18 et 25 juillet** : au square Destombes
- **Les vendredis 1<sup>er</sup>, 8, 22 et 29 août** : au square Destombes



### Mais aussi :

Les nouvelles expositions au musée La Piscine

L'installation monumentale immersive de Laure Prouvost au musée La Manufacture

Les activités petite enfance jusqu'à 6 ans

Le dispositif Vacances pour tous

Le programme complet sur :

<https://www.calameo.com/read/0000531373200bbb23f33>

Contact Presse

Nathalie Hausser - nhausser@ville-roubaix.fr  
CS 70737 - 59066 Roubaix cedex 01

## LE CHÈQUE ÉTÉ 50 EUROS OFFERTS AUX FAMILLES POUR FINANCER UNE ACTIVITÉ



En 2020, à la suite du premier confinement, la Ville lançait le chéquier été pour permettre aux familles ne partant pas en vacances de profiter pleinement de leur été.

Cette aide de 50 euros revient pour la 6<sup>e</sup> année consécutive.

Chaque chéquier, 1 par enfant ou jeune roubaisien de 3 à 18 ans, est composé de 5 chèques de 10 euros. Il sert à financer une inscription aux activités de loisirs proposées par la Ville, dans les centres sociaux et auprès d'associations culturelles et sportives. Il permet ainsi de soutenir le pouvoir d'achat des Roubaisiens et vient en complément des activités et des animations gratuites mises en place par la Ville.

Les familles doivent en faire la demande en ligne sur [services.ville-roubaix.fr](https://services.ville-roubaix.fr) (rubrique « Vous êtes un particulier », puis « Chèque été / activité »), puis inscrire leur enfant dans une ou plusieurs associations de leur choix et payer en utilisant le chéquier, **valable jusqu'au 30 août 2025**.

La procédure est désormais entièrement dématérialisée. Les familles ne doivent plus se déplacer dans les mairies de quartiers pour obtenir leur chéquier, sauf s'il s'agit de l'utiliser pour régler tout ou partie des centres de loisirs municipaux ou au motif de recevoir de l'aide pour effectuer les démarches en ligne.